



# Municipalité des Cèdres

**AVIS PUBLIC**  
**Aux personnes intéressées**  
**par le premier projet de règlement numéro 395-21-2024**  
**modifiant le règlement de zonage numéro 395-2016 et ses amendements**

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors de la séance ordinaire tenue le 23 janvier 2024, le Conseil a adopté le premier projet de règlement numéro 395-21-2024 modifiant le règlement de zonage numéro 395-2016 et ses grilles de spécifications H-1, H-2, H-3, H-4, H-5, H-7, H-8, H-9, H-10, H-11, H-12, H-13, H-14, H-15, H-16, H-17, H-18-2, H-18-3, H-18-4, H-18-5, H-18-6, H-18-7, H-18-8, H-18-9, H-18-10, H-18-11, H-18-14, H-19, H-20 et H-21 afin de retirer la densité exprimée en logement par hectare conformément au plan d'urbanisme numéro 304-2008.
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 8 février 2024 à 19h à la salle des délibérations de l'hôtel de ville sise au 1060, chemin du Fleuve, Les Cèdres. Au cours de cette assemblée, le premier projet de règlement sera expliqué et les personnes et organismes présents pourront s'exprimer.
3. En résumé, ce premier projet de règlement vise à retirer la densité exprimée en logement par hectare conformément au plan d'urbanisme numéro 304-2008 et peut être consulté sur le site internet de la Municipalité sous <https://www.ville.lescedres.qc.ca/fr/services-aux-citoyens/greffe/proces-verbaux-ordres-du-jour>
4. Ce premier projet de règlement numéro 395-21-2024 modifiant le règlement de zonage numéro 395-2016 et ses amendements contient une disposition susceptible d'approbation référendaire soit la densité d'occupation au sol et vise les zones hors du périmètre d'urbanisation. Les cartes sont disponibles sur le site internet de la Municipalité.

Donné à la Municipalité des Cèdres, ce 26<sup>e</sup> jour du mois de janvier 2024.

Chantal Primeau  
Greffière-trésorière adjointe



# Municipalité des Cèdres

---

## Certificat de publication

Je, Chantal Primeau, greffière-trésorière adjointe de la Municipalité des Cèdres, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public concernant le premier projet de règlement numéro 395-21-2024 modifiant le règlement de zonage numéro 395-2016 et ses amendements aux deux endroits désignés par le Conseil le 26 janvier 2024 et dans le journal La Voix Régionale, en date du 31 janvier 2024.

Donné à la Municipalité des Cèdres, ce 26<sup>e</sup> jour du mois de janvier 2024.

Chantal Primeau  
Greffière-trésorière adjointe